



Juin 2021

Santé, niveau de vie,
services publics et biens communs

Imposer les réponses sociales!



Une promesse d'engagement a été obtenue de la part de Bercy pour conserver leur activité sur le site.

Pour qu'industrie rime avec écologie

Après plus d'un an de lutte, les salarié-es de la Chapelle Darblay accompagnés de 120 militants et des porte-paroles du « Collectif plus jamais ça ! » (CGT, Solidaires, FSU, Confédération paysanne, Greenpeace, Attac, les Amis de la terre, Oxfam) ont occupé le ministère de l'Économie et ont enfin été écoutés. Une promesse d'engagement de la part de Bercy, le 28 avril dernier a été obtenue, pour conserver leur activité sur le site. Plusieurs rendez-vous sont attendus.

La fermeture était prévue le 15 juin et concernait près de 1 000 emplois dans cette région rouennaise. Au-delà du non-sens économique, la crainte est vive de voir disparaître un morceau de la souveraineté industrielle française. Chapelle Darblay est la seule usine encore capable de fabriquer du papier journal 100% recyclé sur le territoire. Les salarié-es resteront vigilant-es jusqu'au redémarrage de l'usine. ● **Évelyne Forcioli**

Fin du confinement? Pas pour l'emploi!

Depuis 11 mois, les fondeurs du site de Caudan, avec leurs syndicats, ont entamé une lutte afin de démontrer que la Fonderie de Bretagne a un avenir dans l'industrie automobile ainsi que dans le groupe Renault. Contrairement aux déclarations du PDG du groupe, ils ne sont pas des salariés du passé, du diesel. Pour rappel, ils fabriquent les porte-fusées de la Zoé (véhicule électrique) et ont abandonné

depuis cinq ans la fabrication des blocs moteurs. Aujourd'hui mobilisés, ils ne trouvent aucun appui auprès des pouvoirs publics qui ont pourtant injecté 150 millions d'euros dans le site.

350 salariés sont directement concernés, le bassin d'emplois est lui globalement fragilisé. La seule réponse du groupe a été de rappeler fermement au ministre de l'économie « de ne pas

défendre l'indéfendable » tout en continuant à percevoir les fonds publics.

Partout sur le territoire, la destruction du tissu industriel se poursuit, souvent à bas bruit. Il est désespérant de voir ces outils performants et un haut savoir-faire disparaître. Face à la désindustrialisation, à la fragilisation du modèle social, la mobilisation syndicale est notre défense.

● **Sonia Lejeune, Jacques Brillet**

Pas de profit sur la pandémie!

La financiarisation dans le domaine de la santé a des effets alarmants. En soumettant le médicament aux lois du marché, elle privilégie la rentabilité immédiate et les bonus aux actionnaires. Le coût en est supporté par la Sécurité Sociale et donc par les assurés sociaux. Les nombreuses ruptures dans la production de médicaments, pourtant essentiels (3 200 signalées en 2020), en sont une autre conséquence des plus inquiétantes. Le maintien des brevets dans une période de « guerre » et les décisions des onze principaux laboratoires sont aussi particulièrement éclairants. La dose « Pfizer » est passée de 12,00 à 15,50€ en quelques jours. Aujourd'hui, elle est négociée à 19,50€ dans certains contrats. Le cours en bourse de son partenaire BioNtech a augmenté de 245%!

Sanofi, « championne » de l'innovation française, incapable jusqu'à ce jour de produire un vaccin anti COVID privilégie les dividendes aux actionnaires



(4 milliards d'euros versés en 2020). Depuis 10 ans, ce fleuron a bénéficié de 1,5 milliard en crédit d'impôts. Il vient de supprimer 1 700 emplois dont 400 emplois de chercheurs!

Pour l'heure, il y a urgence à obtenir des autorités un égal accès aux vaccins et aux traitements. La FSU, au sein du groupe des neuf, demande qu'un pôle public du médicament soit mis en place. ● **Maryse Lecat, Deny Nonnet**

Signez et faites signer la pétition:

<https://fsu.fr/campagne-vaccins-pas-de-profits-sur-la-pandemie/>



Sommaire

En bref

02 > Industrie, emplois, big pharma

Actu

04 > Dette, le variant sécuritaire

05 > Démographie médicale

Sortir et découvrir

06 > Le Havre, ville aux multiples facettes

Pour vos papilles

07 > Fromages et vins : l'accord sublime et impossible!

3 questions à...

08 > Janine Vaux du SNUipp-FSU



Entre vraies attentes sociales et fausse sécurité

L'état de notre société à la veille de la période estivale a de quoi perturber. Y porter un regard lucide nécessite informations honnêtes, analyses étayées, regards croisés, réflexion collective... Ce qui précisément manque le plus depuis des mois.

Utilisant la fatigue, les peurs, les défiances, les gouvernants imposent des thèmes nauséabonds dans leur compétition électorale avec les droites extrêmes ou non. La complaisance de certains médias participe de cette mise en avant de plus en plus systématique des sujets sécuritaires. Ces forces se retrouvent pour imposer des thématiques qui effacent leurs responsabilités dans les crises actuelles et pour tenter d'étouffer les demandes sociales fortes : pouvoir d'achat, emploi, transition écologique, sécurité sociale, éducation et formation, services publics, accès aux soins... attentes qui ne sont pourtant pas près de disparaître.

Les retraité-es, comme l'ensemble du monde du travail auquel elles et ils appartiennent, ont besoin de forces syndicales relayant leurs exigences. Cela participe de la construction d'un projet de société et d'alternatives aux politiques existantes. Leur niveau de vie continue de se dégrader. Les atteintes au droit à bien se soigner se multiplient (notamment avec le creusement continu du déficit en médecins) et les retraité-es paient cher l'asphyxie de l'hôpital public et plus généralement le recul des services publics.

La pandémie a exposé aux yeux de tous la violence des inégalités sociales. Elle a démontré qu'y porter remède nécessite des ruptures. Les privilégiés et leurs fondés de pouvoir s'y refusent avec obstination en jouant de tous les leviers, y compris autoritaires et répressifs.

Avec le groupe des neuf, les retraité-es du SNUipp et de la FSU préparent déjà une rentrée qui place au cœur du débat public ces questions sociales. Sur nos agendas, cochons le 1^{er} octobre prochain, nouvelle journée nationale d'action. Assurer une campagne de syndicalisation ambitieuse tout en mobilisant très largement, telle est la condition impérative pour diffuser l'espoir et donner un vrai contenu au mot sécurité. ● **Claude Rivé, Jacques Lecoffre**

Encart joint à Fenêtre sur cours n° 475

Numéroté de 1 à 8 – distribué aux adhérents retraités
Hebdomadaire du Syndicat National Unitaire des instituteurs,
professeurs des écoles et PEGC – 128 Bd Blanqui - 75013 Paris.
T.: 01 40 79 50 00 – snuipp@snuipp.fr

Directeur de la publication : Régis METZGER

Rédaction : Françoise CELLERIER-ECHEVERRIA, Sonia LEJEUNE,
Maryse LECAT, Jacques BRILLET, Alain DERCOURT, Evelyne
FORCIOLI, Jacques HATTABLE, Deny NONNET, Jacques LECOFFRE,
Claude RIVÉ.

Conception graphique et mise en page : Emmanuelle Roncin
et Clément Chassagnard

Impression : Limprime – ISSN 0183-0244 • CPPAP 0924S05288

Dette: Ils n'ont rien appris de la crise sanitaire!

Obligé d'augmenter les dépenses publiques pour éviter l'effondrement économique pendant la pandémie, Bruno Le Maire clamait: « Nous refusons l'austérité! »... tout en demandant à une commission présidée par Jean Arthuis que faire de la dette et comment réformer un « État trop dépensier ».

DEPUIS 2017 : DES CHOIX FISCAUX QUI GRÈVENT LES BUDGETS

| Coût en milliards d'€ | Hypothèse basse | Hypothèse haute |
|--|-----------------|-----------------|
| Transformation de l'Impôt Sur la Fortune en Impôt sur la Fortune Immobilière | 15,5 | 15,5 |
| Création du Prélèvement forfaitaire Unique | 5,5 | 9 |
| Baisse de l'Impôt sur les Sociétés | 11 | 11 |
| Baisse des Impôts de production | 25,83 | 25,83 |
| Coût global | 57,83 | 61,33 |

Source : Attac France, Fondation Copernic

Le rapport remis ne faisait nulle allusion aux baisses de recettes fiscales (cf tableau), aux coûts de la crise financière de 2008, aux conséquences du chômage, aux 80 milliards d'évasion fiscale (peu combattue avec la suppression de 3 000 emplois de contrôles fiscaux en 20 ans), aux exonérations de cotisations sociales... Pas un mot sur les investissements d'avenir que sont les dépenses dans les services publics pour les hôpitaux, l'éducation, la recherche, la transition écologique! En termes choisis, il invitait à ce que « les dépenses publiques

augmentent tendanciellement moins vite que les recettes, c'est-à-dire que la croissance potentielle ». Et de préconiser « la refonte des règles ».

Relance...des contre-réformes ?

Dans la foulée, le Plan National de Relance et Résilience du gouvernement, cohérent avec les injonctions européennes, avance des réformes structurelles telles la réforme de l'assurance chômage réduisant les droits de plus d'un million de chômeurs, une loi climat loin de toute transition écologique ou la loi dite de simplification de l'action publique. Verrouillant le tout, « y figurent une meilleure gouvernance des finances publiques et la revue de l'efficacité des dépenses publiques »¹ confiées non au Parlement, mais à une commission « d'experts ». Est mentionnée une réforme des retraites comme un objectif, sans qu'il n'apparaisse de manière datée ni précise dans son périmètre et dans sa nature². C'est que les mobilisations populaires alliées à la promotion de solutions alternatives peuvent tout chambouler! Même aveuglés parce qu'arrimés aux intérêts des Français les plus fortunés, les gouvernants le savent! ● **Claude Rivé**

1. Bruno Le Maire

2. Olivier Dussopt

Le variant sécuritaire

Il y a 14 mois, notre pays basculait dans une séquence inédite de confinement. Emmanuel Macron annonçait que la vie démocratique et le contrôle du Parlement continueraient durant cette période. Allons voir ce qu'il en est !

Le président a décidé seul de la stratégie à adopter face au Covid-19. Les députés ont voté quelques jours plus tard l'instauration de l'état d'urgence sanitaire qui transfère d'importants pouvoirs à l'exécutif. Le parlement s'est mis à siéger de façon partielle, l'objectif étant de prendre des décisions rapides. Mais il a pour conséquence une transformation radicale de l'équilibre des pouvoirs institutionnels et constitutionnels en faisant de la liberté d'aller et venir, du droit à la vie privée, à la liberté de travailler ou d'entreprendre, des exceptions.

Face à un exercice solitaire, tous les groupes d'opposition dénoncent une Assemblée Nationale « transformée en chambre d'enregistrement » qui ne vote ni les confinements ni la stratégie vaccinale ou alors reçoit les documents la veille pour le lendemain.

Un exécutif omniscient

Le choix du gouvernement a été d'écarter tous les dispositifs nationaux de santé publique : le plan Pandémie, Santé Publique France, le Haut Conseil de la santé publique, la Haute Autorité de

Santé, la Conférence nationale de Santé, l'Agence nationale de Sécurité sanitaire et de créer le 10 mars 2020 le Conseil scientifique puis le CARE (Comité Analyse Recherche et Expertise) le 23 mars 2020.

L'exécutif travaille seul dans un Conseil de défense détourné de ses objectifs premiers. Il tente de s'extraire de tout contrôle démocratique. Il décide du partage entre l'essentiel et l'inessentiel. Il présente la loi dite de « sécurité globale » et celle censée « conforter les principes républicains », instaure un couvre-feu et met en place un fichage pour opinion politique.

Face à ce libéralisme autoritaire ne cédon plus à une infantilisation générale de tous les actes de notre vie. Prenons la parole, confrontons nos idées. Faisons vivre la démocratie au moment où l'on fête les 150 ans de la commune !

● **Evelyne Forcioli**

Déserts médicaux: au-delà des constats partagés, répondre enfin à l'urgence!

Depuis 2017, les plus hautes autorités partagent enfin le constat pourtant mesuré depuis des années du manque dramatique de médecins.

Jusqu'alors la pénurie de personnels de santé n'était présentée que sous l'angle d'une mauvaise répartition sur le territoire. Sans nier cette réalité, la faiblesse des recrutements qui a culminé au début des années 90 en est la cause. Le communiqué de 2017 du ministère de la santé reconnaît que « beaucoup de praticiens arrivent aujourd'hui à l'âge de la retraite et les nouvelles générations ne sont pas assez nombreuses pour compenser ces départs ». La parution du dernier dossier de la DREES de mars 2021 confirme qu'entre 2012 et 2021, la densité de médecins a baissé (voir carte). Cette situation déjà très préoccupante s'est étendue (Bretagne exceptée) à l'ensemble des régions y compris dans celles du sud du pays apparemment les mieux dotées.

On attend toujours les effets du plan stratégique « ma santé 2022 » avec l'annonce en 2017 d'une augmentation de 20% du volume d'étudiants en médecine. En 2020, avec seulement 47 places de plus en médecine (+ 0,5%), 12 en odontologie (+ 0,91%), 4 en pharmacie (+ 0,12%) et 6 en maïeutique (+ 0,58%), le passage « du numérus clausus au numérus apertus » apparaît comme une nouvelle opération de communication. L'accent mis sur l'attractivité des territoires conduit à une concurrence entre eux et à une surenchère entre les différents acteurs. L'aide financière à l'installation, l'incita-

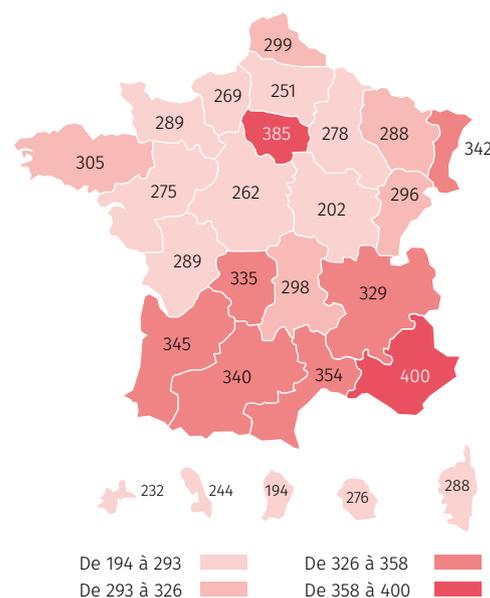
tion au cumul emploi retraite, la promotion des maisons et des centres de santé, la délégation de certaines tâches médicales à d'autres personnels de santé, la télé médecine peuvent peut-être pallier un temps cette pénurie. Ces mesures ne peuvent combler le manque de personnels de santé que la crise sanitaire révèle au grand jour. Que faire?

Recruter: c'est l'urgence

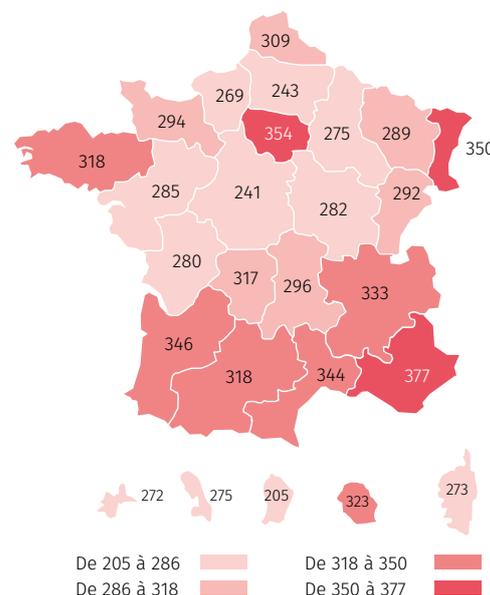
Un plan d'ensemble doit combiner une augmentation importante du recrutement d'étudiants en médecine pour le porter à 15 000 annuellement avec le respect d'un équilibre territorial et social. Il doit s'accompagner de moyens humains et matériels pour l'enseignement supérieur. Le conventionnement des futurs praticiens doit prendre en compte une répartition équilibrée sur le territoire régulée par des Agences Régionales de Santé refondées. Une formation moins hospitalo-centrée, avec l'aide des collectivités locales et territoriales, doit permettre une plus grande répartition des internes dans les structures de médecine de premier secours.

C'est à la promotion d'un tel plan qu'il faut s'engager au plus près du terrain. Les actions menées dans ce sens en région Centre, en Côte d'Or, en Loire Atlantique et tout récemment en Seine et Marne doivent se généraliser. ● Deny Nonnet

Ensemble des médecins – 2012
Densité moyenne pour
100 000 habitants: 326 professionnels



Ensemble des médecins – 2021
Densité moyenne pour
100 000 habitants: 318 professionnels



Ne pas confondre Maison de santé et Centre de santé

Depuis 2017, le gouvernement et de nombreuses collectivités locales font la promotion de ces implantations qui correspondent à un souhait de plus en plus partagé des professionnels de santé de travailler plus collectivement. Cependant, il faut distinguer les Maisons de santé (1 617 en

2020 et 451 projets) où les membres de l'équipe (au minimum deux généralistes et un paramédical) doivent exercer obligatoirement en libéral et les Centres de santé (+ de 2 000 urbains pour la plupart dont 421 médico-professionnels) où les praticiens sont salariés de mutuelles ou de collectivités.



© SNUJPP-FSU

Le Havre, ville aux multiples facettes

Cette ville surnommée « la Porte Océane » sur la rive droite de la Seine, présente une architecture remarquable, un lien étroit avec la mer et une vie culturelle intense.

Le regard est attiré par « ce gratte-ciel », visible tel un phare, partie la plus impressionnante de l'église Saint Joseph, chef d'œuvre d'Auguste Perret avec la complicité du maître verrier, Marguerite Hure. Cet édifice rend hommage aux victimes des bombardements des Alliés en septembre 1944 – la ville fut ravagée à 82%. Au centre de cette flèche octogonale de 107 m, les jeux de lumière des 12 768 vitraux uniques dégagent un sentiment de plénitude.

Le béton magnifié

Après ce moment de quiétude, une flânerie dans le centre-ville s'impose parmi les immeubles, les avenues... qui ont vu le jour sous la houlette de Perret et de son « Atelier » d'architectes. Ce projet urbain de reconstruction interpelle par sa cohérence et son envergure. Le béton est multiple et joue avec la lumière. Cet ensemble qui comprend l'Hôtel de Ville, a été inscrit au Patrimoine de l'Humanité par l'UNESCO en 2005. C'est la reconnaissance d'un savoir-faire, d'une vision moderne de ce que peut être une ville. Au détour d'une rue, au 3^e étage d'un

immeuble, un appartement témoin invite à une immersion dans les années 50. Tout rappelle cette ambiance: la décoration, le mobilier et le fameux électroménager vanté par les « ménagères » de l'après-guerre. L'agencement des pièces, la qualité des matériels et la luminosité de ce lieu étonnent.

Les arts et la culture comme une évidence

Dans la continuité de Perret, Oscar Niemeyer a utilisé le béton pour son « Volcan » et créer l'espace qui porte son nom. C'est un lieu de culture: théâtre-scène nationale et bibliothèque très originale s'y côtoient. Sa blancheur, ses dimensions le rendent visible de loin. Pour certains, les courbes de ce bâtiment rappellent les cheminées des prestigieux paquebots transatlantiques qui partaient pour New York.

En marchant vers le quai Southampton, une des sculptures hors normes installées lors des fêtes célébrant le 500^e anniversaire de la construction du Havre par François 1^{er} en 1517, illustre bien la modernité assumée par la ville. C'est « La

Catène de conteneurs » de Vincent Ganivet. Elle symbolise une Porte entre la cité et le port. Le MuMa de G. Lagneau et R. Audigier, « Vaisseau de verre et d'acier », est le musée qui fut inauguré par André Malraux en 1961. À l'époque, ce lieu était aussi une Maison de la Jeunesse et de la Culture, la première de France. Ses collections font de cet endroit un centre incontournable de l'Impressionnisme et du Fauvisme.

Au plaisir de vous revoir

Direction la plage par le tramway: les cabines de plage colorées, les restaurants saisonniers et une promenade aménagée le long du front de mer offrent une respiration marine. Les galets ou le sable fin dévoilé à marée basse, invitent à admirer le coucher de soleil comme le fit Monet.

À une prochaine fois. Le Havre est une ville qui ne laisse pas indifférent: elle provoque une admiration ou du scepticisme face à cette ville qui intrigue. Une autre visite s'impose pour la comprendre et apprécier ses autres facettes. ● **Sonia Lejeune**

→ Des sites pour approfondir :

- www.lehavre.fr/annuaire/maison-du-patrimoine-le-havre-seine-metropole-atelier-perret
- www.lehavre.fr/annuaire/muma-musee-dart-moderne-andre-malraux
- www.lehavre-etretat-tourisme.com

Fromages et vins : l'accord sublime et impossible !

Un peu de vin pour finir le fromage, un peu de fromage pour finir le vin...
Si l'on a dit que le mariage du vin et des fromages réalisait l'union la plus intime
et la plus heureuse, l'accord parfait respectueux du fromage et du vin n'est pas
aussi facile à obtenir que l'on pourrait croire.

Les fromages sont souvent très riches, forts en goût et écrasent le vin. Une autre habitude veut que le vin rouge accompagne le fromage, pourtant certains vins blancs présentent un accord bien plus subtil avec une majorité de fromages. De même les mariages régionaux se révèlent très souvent fructueux, et créent une harmonie souvent parfaite: Crottin de Chavignol et Sancerre, Comté et Arbois, Munster et Alsace. Mais votre recherche sera vite interrompue avec la Normandie et le Nord où le vin est absent.

En fait plusieurs paramètres sont à prendre en compte. D'abord le goût évolue; qui aurait proposé il y a trente ans de marier le Roquefort avec des vins blancs liquoreux puissants tels le Loupiac voire avec un Porto? Ensuite se saisir de la nature et de la texture du fromage, plus ou moins grasse jusqu'au Vacherin pour un Mâcon (blanc), des arômes plus ou moins puissants jusqu'au Livarot pour un Pinot gris et, important, plus ou moins salé jusqu'au St-Nectaire pour un St-Pourçain.



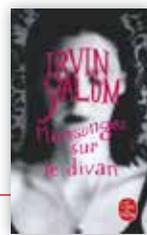
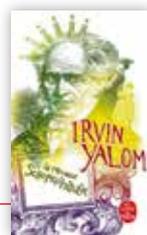
© UNSPLASH/ALEXANDRA K

Continuité ou rupture ?

Enfin il est évident que les réponses sont toutes différentes selon le « moment » du fromage. Pas de vin au petit déjeuner, un petit blanc à l'apéritif, mais que faire en fin de repas surtout si vous présentez le fameux plateau qui ne saurait être pauvre, où la pâte molle pressée cuite voisine avec le bleu et la croûte fleurie avec les chèvres. Vous êtes perdu? C'est normal. Moi aussi. Evolution pour évolution je choisis, souvent à l'inspiration entre deux orientations: si mon vin précédent est puissant, très aromatique, je le garde pour un verre d'accompagnement dominant dans l'accompagnement; si ce n'est pas le cas, je romps avec la tradition qui refusait le blanc sur le rouge et je choisis un vin acceptant le plus grand nombre de mariage tel un Mâcon (Chardonnay), un Pouilly fumé (Sauvignon), un Gewurtztraminer. Un petit truc de plus, mangez un petit bout de pain avant d'attaquer votre fromage.

● Jacques Hattable

– Biblio –



Irvin Yalom

« Il faut porter du chaos en soi pour accoucher d'une étoile qui danse »

Professeur émérite de psychiatrie à Stanford, Irvin Yalom d'origine russe est né en 1931 à Washington. Très jeune, il se passionne pour la lecture, s'engage dans des études de médecine, puis de psychiatrie. Il étudie et développe alors sa « thérapie de groupe » et élabore sa théorie de la psychothérapie existentielle. Il est l'auteur d'une large littérature spécialisée.

Quatre de ses romans très accessibles sont fascinants:

- *La méthode Schopenhauer* (2005) où malgré les affres des différents personnages, on aborde joyeusement et sans difficulté majeure, de nombreux concepts philosophiques.
- *Et Nietzsche a pleuré* (2007) où la relation imaginaire entre deux génies bien réels (Nietzsche et le Docteur Breuer) est développée astucieusement.

→ *Mensonges sur le divan* (1996) où on découvre le milieu psychanalytique new-yorkais sur fond de complot machiavélique et stratégie carriériste.

→ *Le problème Spinoza* (2012), mon préféré, où les portraits croisés de Spinoza et Alfred Rosenberg, idéologue du National-Socialisme, s'intercalent habilement.

Vous l'aurez deviné, tous ces romans jubilatoires nous parlent de nous avec brio et intelligence. Alors, découvrez cet auteur sans plus tarder.

● Françoise Célérier-Echeverria

3 QUESTIONS À...



© SNUJPP-FSU

Janine Vaux

Secrétaire au conseil d'administration de la Convergence Nationale de Collectifs de Défense et de Développement des Services Publics, et en charge de ses collectifs locaux.

Pour mettre en évidence le bien commun « à la française » : nos Services Publics !

(1) Dans les débats publics sur l'énergie, l'eau, les transports, la santé... et même sur l'avenir de la planète émerge la notion de « bien public », de « bien public universel ». Pouvez-vous en décrire les enjeux ?

En économie, un bien public est un bien ou un service qui présente deux caractéristiques : non rivalité (sa consommation n'empêche pas une autre personne de le consommer) et non exclusion (on ne peut exclure personne de sa consommation). Face à des États dévoués aux dogmes de la privatisation et de la restriction de l'investissement public, il est indispensable que les citoyens se réapproprient démocratiquement ce qui relève de l'intérêt général et fassent respecter leurs droits fondamentaux qui doivent échapper à la sphère marchande.

Dans le domaine de l'énergie par exemple, l'ouverture à la concurrence et les privatisations ont des conséquences désastreuses pour les usagers. La Convergence revendique la reconnaissance d'un véritable droit à l'énergie (interdiction des coupures, maintien des tarifs réglementés, péréquation tarifaire sur tout le territoire). Elle combat le projet Hercule (même débaptisé !) et appelle à la construction d'un véritable service public intégrant la transition écologique. De même l'eau est un bien commun de l'humanité dont les ressources doivent être protégées et qui ne doit pas être traitée comme une marchandise. Si l'ONU a reconnu un droit humain à l'eau,

bien des problèmes subsistent, de nature environnementale, climatique ou financière. Pour l'eau potable, un mode de gestion en régie publique, écologique et citoyenne, devrait être développé partout.

Développer les transports en commun est une nécessité tant pour les populations que pour la protection de l'environnement. La question tarifaire ne doit pas être un frein, et l'offre doit prendre en compte les populations les plus fragiles, et les territoires isolés.

La santé requiert de plus en plus des réponses à l'échelle mondiale (éradication des pandémies, ...) mais les inégalités entre pays, entre individus, sont considérables et honteuses. Il n'est qu'à voir les comparatifs d'espérance de vie, ou d'accès aux soins, aux médicaments, à une couverture sociale.

(2) La pandémie a amené à demander des vaccins « libres de droit ». Cette revendication est-elle réaliste et comment y parvenir ?

Il aura fallu recenser trois millions deux cent cinquante mille morts pour qu'elle s'esquisse en haut lieu ! La déclaration du président américain est un point d'appui, de même que celle d'Emmanuel Macron se disant « ouvert » sur ce point. Pour l'heure l'Europe cherche une échappatoire, arguant du fait que les Américains qui bloquent à l'exportation les substances actives de base qu'ils détiennent, feraient mieux de livrer clefs en mains les vaccins aux pays qui ne peuvent pas y accéder. Il faudrait un vote unanime au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce pour que cette levée des brevets devienne effective. Les appels nationaux et internationaux contre les brevets, pour une industrie pharmaceutique sous contrôle social, pour un pôle public du médicament se multiplient : signons les massivement !

(3) Les personnes retraitées, avec les jeunes, se mobilisent pour le climat ; quelle part doivent prendre les Services Publics dans la transformation environnementale ?

Les entreprises privées, au-delà parfois d'un affichage vertueux, ne participeront à cette transition que dans la mesure où elle s'avérera rentable. Les Services Publics sont des acteurs essentiels de la mise en application des mesures pour la transition écologique. Ils doivent contribuer à la maîtrise individuelle et collective des impacts environnementaux et climatiques, avoir des missions d'accompagnement social vers des logements plus sains, une alimentation plus saine. Chaque secteur public a son rôle à jouer : éducation à l'environnement, recherche et innovation, formation à de nouveaux emplois liés à la transition écologique, développement des transports en commun, du fret, politiques énergétiques et agricoles non ou peu polluantes... Créer les millions d'emplois publics nécessaires pour faire face à l'urgence environnementale et à la construction d'un autre mode de développement ne relève pas de l'utopie, mais de la nécessité !

● **Propos recueillis par Alain Dercourt**